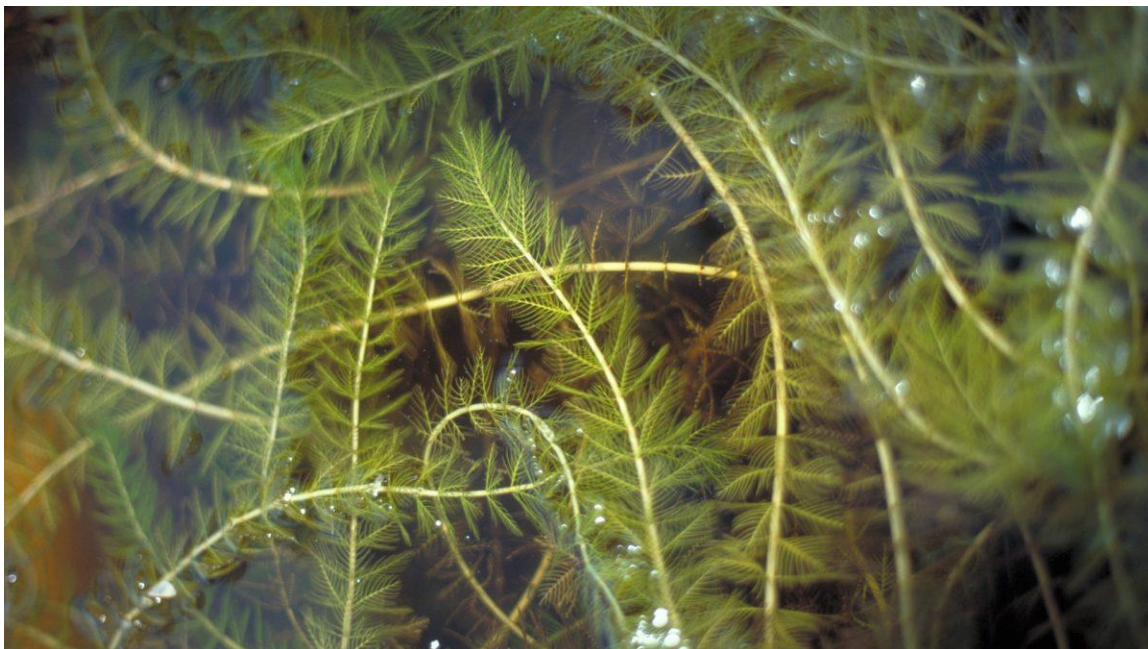


## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

BONNES PRATIQUES ET RÉGLEMENTATION VISANT LE NETTOYAGE OBLIGATOIRE DES EMBARCATIONS : DES CLÉS  
POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LA BAIE



Myriophylle à épis. Crédit: Alison Fox - Université de Floride - bugwood.org

Bedford, le 10 novembre 2023

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) a mené sa campagne de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) à la baie Missisquoi, mais aussi à quelques autres plans d'eau du bassin versant (lac Selby, lac d'Argent, lac Orford, lac Trouser) qui ont été ajoutés au programme cette année.

Cette initiative s'inscrit dans le programme d'intendance des rampes de mise à l'eau (*Boat Launch Stewards Program*) qui s'étend à l'ensemble du lac Champlain, incluant les États du Vermont et de New York, et qui a pour objectif d'informer la population des enjeux liés aux EEE et de formuler des recommandations pour éviter leur propagation d'un plan d'eau à l'autre. Au total, 1582 plaisanciers ont été sensibilisés aux bonnes pratiques pour contrer la propagation des EEE dans les plans d'eau cet été.

Les EEE représentent une menace majeure pour la biodiversité à l'échelle de la planète et affectent la santé des populations, l'économie et les activités récréotouristiques. Ce sont des espèces

végétales, animales ou encore des micro-organismes qui ont été introduits dans un écosystème qui n'est pas le leur et dans lequel elles se reproduisent très rapidement en l'absence de prédateurs. Elles entrent alors en compétition avec les espèces indigènes et peuvent devenir dominantes, bouleversant ainsi l'équilibre du milieu. Les activités humaines – la navigation de plaisance notamment, sont le principal vecteur d'introduction des EEE dans l'environnement. La prévention (inspection, lavage, drainage et séchage des embarcations) constitue le meilleur moyen de lutter contre elles puisqu'il est extrêmement difficile et coûteux de les contrôler une fois qu'elles se sont implantées dans un écosystème.

Du 2 juin au 13 août 2023, deux agents de sensibilisation de l'OBVBM ont ainsi procédé à l'inspection des embarcations et des remorques à la rampe de mise à l'eau du Port de Plaisance à Venise-en-Québec. Ils ont échangé avec les plaisanciers et procédé à la détection et au retrait des espèces aquatiques envahissantes (EAE) présentes, qu'elles soient exotiques ou non. Sur 664 embarcations inspectées, 9% (60) d'entre elles transportaient soit du Myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*, 57 spécimens retirés), soit du potamot crépu (*Potamogeton crispus*, 14 spécimens retirés), soit les deux. Les spécimens ont été détectés et retirés majoritairement (81,7%) au moment de la remontée des embarcations, ce qui indique le potentiel de propagation de ces EAE à d'autres plans d'eau si aucune mesure de prévention n'est prise avant la descente suivante. Un peu moins de la moitié (47,8%) des plaisanciers sondés ont déclaré avoir fréquenté la baie Missisquoi dans les deux semaines précédentes, tandis que 9% d'entre eux ont indiqué avoir mis à l'eau ailleurs, dont certains dans la rivière Richelieu (2,9%) ou le fleuve Saint-Laurent (1,3%), où d'autres EAE sont présentes. Le risque est donc bien réel d'introduire ou de propager ces espèces dans ou à partir de la baie Missisquoi.

Les campagnes de sensibilisation semblent porter leurs fruits puisque 70% (484) des sondés ont déclaré avoir pris des mesures de prévention avant d'arriver à la baie, que ce soit en lavant leur embarcation (98,1%), en l'inspectant (44,6%), en la séchant (41,1%) ou en la drainant (28,9%). Parmi ceux qui n'avaient pas pris de mesures préventives, 80% ont déclaré avoir fait ce choix non par manque d'information, mais parce la baie était le seul lieu qu'ils avaient fréquenté auparavant ou parce qu'il s'agissait de leur première mise à l'eau de la saison. Il est également intéressant de souligner que sur les 12 embarcations qui présentaient des spécimens de EAE au moment de leur mise à l'eau, 46,2% avaient fait l'objet de mesures préventives, 53,8% non.

Les résultats de la campagne de sensibilisation et d'inspection des embarcations nous renseignent sur deux points essentiels dans la lutte contre les EEE : d'une part, la sensibilisation des plaisanciers et la bonne pratique des mesures préventives restent de mise pour que le nettoyage des embarcations soit efficace. D'autre part, la mise en place de stations de lavage combinée à celle d'une réglementation municipale sont des facteurs déterminants de la réussite des efforts que nous faisons collectivement pour contrôler les EEE lorsque l'ensemble de la population y adhère et y participe.

Cette campagne a aussi été l'occasion pour l'OBVBM d'aborder les enjeux concernant la tortue molle à épines, dont l'aire de répartition se limite aujourd'hui au Lac Champlain, à la baie



110 rue de la Rivière, bureau 200  
Bedford (QC), JOJ 1A0  
Courriel : [info@obvbm.org](mailto:info@obvbm.org)  
Tél. : (450) 248-0100

Missisquoi et à la rivière aux brochets. Parmi les répondants du sondage, un peu plus de la moitié connaissait son existence et savait qu'elle a le statut d'espèce menacée au Québec et qu'elle est considérée en voie de disparition au Canada. La grande majorité (81%) se disait prête à diminuer la vitesse de circulation de 10 km/h pour protéger l'espèce.

Depuis le début du programme en 2017, l'OBVBM a sensibilisé 13 759 plaisanciers et retiré de nombreuses espèces exotiques envahissantes tant à la descente qu'à la remontée.

L'OBVBM souhaite reconduire cette campagne en 2024 et l'étendre à d'autres plans d'eau de son territoire.

Les municipalités qui souhaitent se doter d'une station de lavage peuvent déposer une demande au programme *Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028* du Gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/aides-financieres-loisir-faune-plein-air/programme-stations-nettoyage-embarcations>).

Pour plus d'informations sur les espèces aquatiques envahissantes :

<https://obvbm.org/ecosysteme-et-biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/>  
<https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/especes-exotiques-envahissantes/>  
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/eviter-propagation-eee.pdf>

L'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau de son territoire, de favoriser la concertation des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau, mais aussi d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population à ces enjeux.

Source

Julie Reinling

Chargée de projet en concertation, mobilisation et communications

Courriel : [communications@obvbm.org](mailto:communications@obvbm.org)